C 2388

5368

5368

N.° d'acq. 2398

PRINCIPES DU MENUET, ET DES REVERENCES,

Néceſſaires à la Jeuneſſe de ſavoir, pour ſe préſenter dans le grand Monde.

Par J. M. DE CHAVANNE,

Maître à danſer, privilégié de Son Excellence le Comte DE MARSHALL, Feld-Maréchal des Armées de S. M. l'Impératrice-Reine Apoſtolique, Gouverneur de Luxembourg & Comté de Chiny, &c.

Et de Meſſieurs du Magiſtrat de cette Ville.

BIBLIOTHEQUE DE LUXEMBOURG

A LUXEMBOURG,
Chez les Héritiers d'ANDRE' CHEVALIER.

M. DCC. LXVII.
Avec Permiſſion.

C. 2388

A
MESSIEURS
LES
AMATEURS.

CE n'eſt pas une démangeaiſon d'écrire, ni une envie de paſſer pour bon Maître qui me fait prendre la liberté de vous préſenter ce petit Livre ; je ſçais qu'il faut avoir fait plus d'étude que je n'en ai fait dans ma jeuneſſe, pour s'ériger en Auteur ; d'ailleurs, je ne me flate pas d'avoir mieux réüſſi dans mes Ecoliers qu'un autre Maître : ne croyez pas non-plus, MESSIEURS, que par une préſomption téméraire, je veuille paſſer pour l'Auteur de tout ce que vous trouverez d'utile dans ce Livre, étant bien sûr qu'à chaque page vous y reconnoîtrez facile-

ment *Feuillet-Pecour*, *Baucham*, *Vandame*, *&c.* mais ces grands Maîtres avoient écrit trop obſcurement; il falloit être Danſeur formé pour les comprendre, & leurs Ouvrages, quoique curieux, n'ont preſque plus à préſent de mérite. J'ai donc pris la liberté de raſſembler ce qu'ils avoient de bon, & de le joindre à mes foibles talens pour vous l'offrir, en vous priant de croire que je n'ai point d'autre but dans cet Ouvrage, que de vous rendre mes très-humbles devoirs. J'eſpére que vous ne me ſaurez pas mauvais gré d'avoir dégroſſi ce qui n'étoit qu'ébauché, je veux dire, d'avoir expliqué plus clairement les Principes de la Danſe, que n'avoient fait mes Confreres, quoique plus grands Maîtres que moi. Je m'en rapporte à vous, MESSIEURS, ſi j'ai réüſſi; & ſuis avec le reſpect le plus diſtingué,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-
obéïſſant Serviteur,
J. M. DE CHAV.

AU LECTEUR.

SI ce petit Livre que je vous préſente, n'étoit pas un Abrégé des Leçons de Danſes que je donne journaliérement, j'aurois beaucoup à m'étendre dans la Préface; je n'aurois pas manqué auſſi d'y faire une Epître Dédicatoire à quelque Amateur; j'aurois choiſis ſurtout une Bourſe bien fournie, je n'aurois pas épargné les loüanges, pour lui faire connoître mon beſoin d'argent; je me ſerois adreſſé à quelqu'une de ces Perſonnes qui ne ſont point fâchées de voir leur nom à la tête d'un Ouvrage, quel qu'il ſoit : vous me direz peut-être, que j'aurois eû mauvaiſe grace d'y mettre le nom d'une Perſonne de conſidération; mais je pourrois vous répondre auſſi, que je ne ſerois pas le premier, mes Confreres l'ont fait avant moi : Vandame *de Gand a dédié ſon Livre à Madame la Comteſſe de Lannoi,* Saint-Germain *à Monſieur de Ligny,* Feuillet-Pecour *à Louis XIV. Roi de France, & tant d'autres que je citerois, deſquels j'ai vû les Ouvrages; je veux bien qu'ils ont mieux écrit que moi : mais ils eſpéroient penſion en dédiant leurs Ouvrages à quelque grand Seigneur; il falloit bien trancher du Poëte & relever leur ſtyle. Mais le tems des penſions n'eſt plus, les Maîtres à*

danſer n'écrivent plus que comme ils parlent. Je ſuis de ce nombre, je n'eſpére ni penſion, ni tître de Poëte, ce n'eſt que pour l'utilité du Public que je mets au jour ce petit Livre; ce n'eſt, dis-je, que pour les Peres & Meres, qui ſeroient fâchés de faire apprendre à danſer à leurs Enfans; car il y en a qui prétendent que cet Art inſpire la mondanité : ce petit Livre leur ſera donc néceſſaire, ils pourront par ce moyen, leur apprendre eux-mêmes à lever leur chapeau, à faire une révérence de bonne grace; y a-t'il quelque choſe de plus utile aux jeunes gens, que de ſavoir entrer dans un appartement d'un air aiſé, ſavoir aborder une Perſonne de conſidération comme il faut, & ſavoir marcher avec aiſance, ſans ſe contrefaire, comme la pluralité des Marionnettes que l'on voit tous les jours?

Que ſont les Enfans avant de ſavoir tout cela? Des ſtatuës, des corps tout d'une piéce; ce ne ſont que ces leçons qui peuvent les développer peu à peu, & leur font prendre inſenſiblement une forme; en un mot, la Danſe leur enſeigne à ſe mouvoir avec grace : la Danſe leur donne un air de nobleſſe & de gravité.

Mais avant de ſavoir danſer, je ſerois toujours d'avis que l'on apprit à marcher, & toutes ces révérences ſi utiles : on ne danſe pas tous les jours; mais l'on marche tous les jours, on ſaluë tous les jours, & c'eſt par cette raiſon que dans ce petit Traité je parle des Révérences & de la Marche avant de parler de Danſe.

Dans cette opinion, je ne ſuis que les volontés des plus grands Maîtres que j'ai eû l'honneur de fréquenter ; ce ne ſont pour ainſi dire, que leurs leçons que je trace ici.

Je ſuis cependant né ſur le Théâtre, & depuis l'âge de cinq ans j'ai pratiqué cet Art dans les principales Villes de l'Europe ; je dois la plus grande partie de mes talens au Sr. Fonville, *Maître à danſer, autrefois à Bourdeaux ; j'entends* Fonville le François, *car la premiere fois que j'eus l'honneur de le connoître, il n'étoit point encore ſorti de ſon endroit, il avoit appris à danſer d'un fort mauvais Maître qui ne ſavoit qu'écorcher le Menuet, & quelques folies, comme le Paſſe-Pied, la Matelotte & quelques autres Danſes de cette façon, qui ne ſont à préſent plus d'uſage. Il s'eſt bien dédommagé de ce tems perdu, car ſentant le beſoin de ſe perfectionner, il prit la réſolution de paſſer à Londres, où il reçut des leçons du Sr.* Noyer, *qui pour lors avoit l'honneur d'enſeigner la Famille de Sa Majeſté Britannique ; de Londres il fut à Paris, où il reſta cinq ans ſous les yeux du Sr.* Lavalle, *& autant à l'Opéra, ſous la direction du Sr.* Letang, *c'eſt dans ce tems que j'ai renouvellé connoiſſance avec lui, & que j'ai reconnu, avec tout le plaiſir du monde, que ce n'étoit plus le même* Fonville ; *je lui demanda des leçons, il me les accorda avec une généroſité peu commune aux Maîtres de cet Art, & depuis ce tems j'ai toujours eû ſoin de me ſervir de ſes Principes, ſans avoir cependant l'ambition de croire*

que je l'ai égalé ; ſi l'on me fait un crime de l'avoir copié dans pluſieurs endroits, je répons que mes Principes ſont les ſiens, & que je ne pouvois les expliquer autrement qu'il n'a fait, puiſque je ſuis ſon Eleve.

PRINCIPES DU MENUET.

CHAPITRE I.

De la manière de placer le Corps.

POur bien apprendre la Danſe, tout dépend d'un bon Maître & d'un bon commencement; mais comme l'Ecolier ne manque pas ordinairement de vivacité, & que le trop d'étude dont il eſt chargé, lui fait oublier l'un pour l'autre & ſurtout la Danſe, qu'il ne croit pas ſi néceſſaire que les autres Sciences, le Maître doit avoir ſoin de l'inſpirer à ſon Ecolier, en gagnant ſes bonnes graces. J'ai toujours remarqué que pour enſeigner quelque Science aux Enfans,

& même aux grandes Perſonnes, il falloit commencer par acquérir leurs amitiés.

Un Maître ne ſauroit trop avoir de douceur & de patience : s'il eſt rude, l'Ecolier ne s'approche de lui qu'en tremblant, & la crainte qu'il a de manquer eſt la cauſe qu'il ne fait rien qui vaille ; mais ſi le Maître eſt attirant, s'il a, dis-je, prévenu la crainte de l'Ecolier par des paroles gracieuſes, il encourage l'Ecolier de façon qu'il lui fait naître du goût pour la Danſe, & du reſpect & de l'amitié pour lui.

C'eſt par cette façon que l'on peut eſpérer de faire de bons Eleves ; c'eſt par ce moyen, dis-je, que l'on peut leur faire connoître l'utilité de la Danſe : c'eſt par elle que nous nous comportons dans le monde avec cette bonne grace & cet air brillant qu'il faut avoir.

Rien n'eſt plus agréable que de voir une jeune perſonne avoir la tête droite, les épaules baſſes & bien en arrière, le corps droit, ſans avoir la ceinture pliée, les bras pendants à côté de ſoi naturellement, les mains ni ouvertes ni fermées, les jambes bien étenduës & les pieds bien en-dehors ; voilà l'attitude la plus gracieuſe : c'eſt dans cette attitude que l'on doit faire plier l'Ecolier pluſieurs fois : c'eſt par ce mouvement qu'ils peuvent acquerir le beau naturel & cet air aiſé, que la Danſe ſeule eſt capable d'inſpirer.

CHAPITRE II.

Pour apprendre à bien marcher.

LE corps étant placé comme je l'ai dit ci-devant, il eſt prêt à tout faire, & de cette poſition vous pouvez aller en arrière ou en avant ou de côté, s'il falloit faire un pas de Menuet.

Mais, comme je l'ai déja dit, il faut apprendre à marcher avant que de ſavoir danſer; & comme la manière de bien marcher eſt très-utile, j'eſpére que l'on fera attention à ce Chapître, puiſque la marche eſt le premier principe de la Danſe.

Pour bien marcher il eſt néceſſaire de tenir le corps droit, & préſenter le cou-de-pied bas, les genoux ouverts & bien en-dehors, & poſer le pied plat à terre; car ſi vous poſé la pointe du pied la premiere, le corps balance & a mauvaiſe grace; d'ailleurs, la marche paroit étudiée, cela ne peut convenir qu'à un Petit-Maître, qui ſe fait une gloire de paſſer pour un pantin, au lieu que, comme je l'ai dit, on n'y trouvera que les propres mouvemens que la nature fait naître.

CHAPITRE III.

Des Poſitions du Corps.

CE qui s'appelle Poſition, n'eſt autre choſe qu'une juſte proportion que l'on a trouvé

pour éloigner ou approcher les pieds dans une distance mésurée, où le corps reste dans son applomb sans être gêné, soit que l'on danse, soit que l'on marche, ou qu'on s'arrête ; ces positions ont été mises au jour par le Sr. *Beauchamp*, Maître à danser de Louis XIV. Roi de France, elles ont été suivies du depuis par les meilleurs Maîtres jusqu'à présent ; l'on sçait que la Danse a pris naissance parmi la joïe & les festins ; mais il en est de la Danse comme de tout autre chose, les hommes ont cherché d'en tirer l'utilité ; il est certain qu'avant que l'on eut trouvé les positions, elle étoit bien imparfaite & ridicule.

CHAPITRE IV.

Où l'on explique l'utilité des Positions.

LEs Positions étant nécessaires pour savoir tenir le corps dans son applomb, je commence à faire connoître à mon Ecolier la premiere, en lui faisant approcher les talons l'un contre l'autre, les pieds bien en-dehors, les jambes bien étenduës ; car de cette Position dépend úne grande partie de la Danse : je lui explique aussi à quoi elle est nécessaire, soit pour les pas assemblés, ou pour d'autres mouvemens : ensuite la seconde, qui démontre par sa situation la distance qu'il faut observer dans les pas ouverts qui se font à droite ; pour

cet effet, je lui faits détacher le pied droit du pied gauche aux environs de dix pouces, ce qui eſt la juſte proportion du pas & la vraye poſition du corps ; ſi elle eſt fauſſe, il eſt facile de s'en appercevoir aux épaules, car il s'en trouvera une plus haute que l'autre ; enſuite je lui faits remarquer qu'il faut que les deux pieds ſoient ſur une même ligne, les jambes étenduës, & les pieds tournés également en-dehors, afin que le corps repoſe ſur les deux jambes de même qu'à la premiere Poſition. De-là je paſſe à la troiſiéme Poſition, & je faits paſſer le pied gauche de mon Ecolier devant le pied droit, mais croiſé, le talon au droit du cou-de-pied ; cette Poſition eſt une des plus néceſſaires pour bien danſer, car elle apprend à ſe tenir ferme, à tendre les genoux, & aſſujettit l'Ecolier à cette régularité qui fait toute la beauté de la Danſe : elle ſert pour les pas emboëtés & autres : on la nomme *Emboëture*, & ce n'eſt pas ſans raiſon ; car elle n'eſt parfaite que lorſque les jambes ſont bien étenduës l'une près de l'autre, ce qui fait que les deux jambes & les pieds étant bien ſerrés, l'on ne peut voir de jour entre-deux. Je paſſe enſuite à la quatriéme, celle-ci ſert à régler le pas de Menuet en avant, & à bien marcher : elle doit avoir la même grace des autres, quoiqu'elle ſe faſſe différemment ; cette Poſition n'eſt autre choſe qu'un pas de marche, ſoit du pied droit ou du pied gauche, en faiſant bien attention ſur-tout de ne pas croiſer les

jambes, & que les pieds ſe trouvent ſur une même ligne; car ſi l'on croiſoit, le corps ſortiroit de ſon équilibre & feroit faire des contorſions. Je faits remarquer auſſi à mon Ecolier que cette Poſition eſt la plus néceſſaire pour apprendre à bien marcher, & que ſi l'on croiſe les pieds, cela dérange le corps & fait aller de travers; il faut prendre garde de ne point contracter de mauvaiſès habitudes avec cette Poſition, car l'on auroit toutes les peines du monde à s'en défaire. Il arrive quelque fois que l'Ecolier n'a pas de diſpoſition, ou que le goût n'y eſt pas, & qu'il n'apprend à danſer que pour faire connoître que l'éducation ne lui a pas manqué, & qu'il a paſſé par les mains des Maîtres; & moi je dis, que la diſpoſition y eſttou jours quand on veut, ce qui n'eſt pas difficile à prouver. Ne marche-t'on pas? Ne fait-t'on pas des révérences? Il ne s'agit que de s'appliquer à les bien faire, & lorſque l'on eſt parvenu à bien faire une révérence avec grace, on prend inſenſiblement du goût pour la Danſe. J'avouë qu'il faut de la diſpoſition pour la Danſe; mais la volonté l'emporte ſur le moins; car ce qui fait danſer, n'eſt que de ſavoir plier & ſe relever à propos, fût-on difforme ou boiteux.

Enſuite je paſſe à la cinquiéme, & faits connoître qu'elle eſt inſéparable de la deuxiéme: elle ſert pour les pas croiſés, ſoit à droite ou à gauche; mais pour la bien faire, il faut que le talon du pied qui croiſe, ne paſſe point la

pointe de celui qui eſt derriére, car le corps ne ſe trouveroit pas dans ſon applomb, outre que le pied croiſant plus que la pointe, il reviendroit en-dedans. Je crois avoir parlé ſuffiſamment des Poſitions, pour faire connoître qu'elles ſont les Principes de la Danſe, & que ſans elles nous ne danſons qu'imparfaitement, puiſqu'elles réglent les mouvemens du corps.

Je ne parlerai point ici des fauſſes Poſitions, parce qu'elles me paroiſſent inutiles, laiſſant ce ſoin aux Maîtres qui conduiſent leurs Ecoliers; d'ailleurs, elles ne ſe trouvent guéres que dans les pas de Ballet.

CHAPITRE V.

L'utilité des Révérences.

UNe choſe néceſſaire de ſavoir pour tout le monde, dans quel état que ce ſoit, c'eſt de ſavoir faire une Révérence avec grace, ſans paroître gêné; cela nous fait admirer d'abord, & nous attire mille gracieuſetés, & diſpoſe même un chacun à avoir de la conſidération pour nous: mais comme il ſe fait des Révérences de pluſieurs manières, ſuivant les différentes occaſions qui le demande, je les expliquerai chacune en particulier, afin que l'Ecolier puiſſe les comprendre plus facilement.

CHAPITRE VI.

De la manière de lever ſon chapeau & de le remettre.

POur ſavoir bien faire une Révérence avec grace, il faut commencer par apprendre à lever ſon chapeau, c'eſt ce qui fera le ſujet de ce Chapitre. Le corps étant donc poſé ſuivant les régles ci-devant preſcrites, ſi l'on veut ſaluer quelqu'un, il faut lever le bras droit à la hauteur de l'épaule, ayant la main ouverte, puis plier le coude pour prendre le chapeau, ce qui fait un demi cercle; enſuite l'on approche la main de la tête, qui ne doit faire aucun mouvement, puis porter le pouce contre le front, les quatre autres doigts ſur le retrouſſé du chapeau : le pouce par ſon mouvement doit le lever, & les quatre doigts le maintiennent dans la main; mais le bras ſe hauſſant un peu plus, leve tout-à-fait le chapeau de deſſus la tête en s'étendant, & le laiſſant tomber à côté de ſoi, la forme en-deſſous : l'on ne doit point s'arrêter à chaque mouvement, ce qui ſeroit du dernier ridicule : ce n'eſt qu'une ſeule action en trois tems, par conſéquent il n'y faut point d'intervalle. Pour le remettre l'on doit obſerver le même ordre, c'eſt-à-dire, que le bras ayant fait le même chemin pour le remettre que pour l'oter, on

doit

doit le poſer d'abord ſur le front, appuyant la main contre le retrouſſé, ſans le trop enfoncer ſur la tête, car cela donne un air ſournois, ou colére ou réveur; trop en arrière donne auſſi un air niais & imbecile; mais tel que je l'ai dit, donne un air tempéré, modeſte & ſenſé.

L'on doit obſerver que lorſqu'on entre dans une Sale, on doit avoir ſon chapeau de la main gauche, parce que ſouvent il ſe trouve des Amis à qui on eſt obligé de donner la main droite; on doit auſſi l'oter de la main gauche, lorſqu'en paſſant dans la ruë l'on veut ſaluer une perſonne qui eſt ſur la droite, & ſi elle vient du côté gauche, l'on doit l'oter de la droite.

CHAPITRE VII.

Des Révérences.

AYant parlé dans le Chapitre précédent de la manière de lever ſon chapeau, j'eſpére de faire connoître à cette noble Jeuneſſe la manière de faire les Révérences chacune en particulier. Pour faire comprendre de la manière qu'elles ſe doivent faire en pluſieurs occaſions, je commencerai par celle qui ſe fait en avant : ayant le corps droit, gliſſer le pied devant ſoi, ſoit le droit ou le gauche, car cela eſt arbitraire; je dis donc le droit, pour

m'aſſujettir à mes Poſitions : il faut le gliſſer à la quatriéme Poſition devant ſoi, en laiſſant le corps poſé ſur le pied de derrière, duquel ſon genou eſt obligé de ſe plier un peu, & l'inclination du corps ſe fait deſuite plus ou moins profonde, ſelon la qualité des perſonnes que l'on ſaluë, & la tête s'incline, ce qui eſt encore une des parties eſſentielles de la Révérence ; lorſque l'on ſe redreſſe, que ce ſoit avec la même douceur que l'on a plié.

Quand à la Révérence de paſſage ou Révérence de promenade, elle ſe fait comme celle en avant, excepté qu'il faut baiſſer le corps en paſſant devant la perſonne que l'on ſaluë.

On doit auſſi faire attention que lorſque l'on ſe promene & que l'on a ſon chapeau ſous le bras, qu'il faut le prendre de la main droite pour ſaluer quelqu'un, enſuite s'incliner bien profondement, pour lui marquer plus de reſpect, ſurtout ſi s'eſt une perſonne d'un rang diſtingué. Avant de faire la Révérence il ne faut pas manquer de regarder les perſonnes que l'on veut ſaluer ; car ſe ſont les yeux qui adreſſent les révérences ; en ſe relevant on doit les regarder de même, pour leur faire connoître que c'eſt eux que l'on a ſalué.

CHAPITRE VIII.

Des Révérences en arrière.

LEs Révérences en arrière ſe font tout différemment que celles en avant, auſſi elles ſont plus reſpectueuſes : elles demandent plus de circonſpection ; mais on eſt bien récompenſé par le plaiſir que l'on a de ſe diſtinguer du vulgaire.

Je ſuppoſe donc que l'on ait ſon chapeau à la main droite, & le corps placé à la quatriéme Poſition, ayant le corps poſé ſur le pied gauche, & par conſéquent le pied droit prêt à partir, que l'on porte à côté ſur la même ligne; mais comme l'on poſe le talon le premier en faiſant ce pas, cela donne la facilité au corps de ſe poſer deſſus ; puis l'on s'incline, le corps poſé ſur le pied droit, & le pied gauche prêt à partir, on le tire doucement derrière le droit à la troiſiéme Poſition, en ſe relevant à meſure que l'on tire le pied derrière, ce qui met le corps dans ſon applomb, & qui fait l'étenduë de la Révérence. Cette Révérence eſt contraire à celle en avant; car ſon premier mouvement eſt de gliſſer le pied devant, & de ſe plier de ſuite, afin qu'elle ne paroiſſe point coupée ; & celle en arriére marque d'abord le plis du corps & l'inclination de tête avant de tirer le pied, néanmoins ſans

beaucoup de diſtance, parce que les Révérences ſe doivent faire de ſuite ; de plus, c'eſt que l'on doit éviter l'affectation : pour ſe mettre dans l'habitude de les bien faire, c'eſt d'en faire pluſieurs de ſuite, d'autant que le pied tiré derrière ayant fini ſon pas, on laiſſe poſer le corps deſſus, & de-là l'on porte le pied de devant à côté pour en faire une autre.

CHAPITRE IX.

De la manière de faire les Révérences en entrant dans un Appartement ou dans une Aſſemblée.

LEs Révérences que l'on fait en entrant dans un Appartement, doivent être ſimples, ſans paroître gênées : c'eſt pour cette raiſon qu'elles ſont des plus unies, pour qu'elles ne paroiſſent point apprêtées. Pour les faire avec aiſance, il faut oter le chapeau de la main droite, comme il eſt dit ci-devant, & avancer deux ou trois pas en avant pour ne ſe point embarraſſer entre la porte & la muraille, & auſſi pour ſe donner le tems d'adreſſer ſes Révérences : enſuite faire la premiere en avant ; mais en ſe relevant il faut poſer le corps ſur le pied qui a paſſé devant, & poſer celui qui eſt derrière en deuxiéme Poſition, pour faire ſa Révérence en arrière ; enſuite l'on entre, & s'il ſe trouve du monde placé à droite & à gauche, l'on fait alors des Révérences

de paſſage au milieu de la Compagnie; mais au cas que l'on ait à parler à quelqu'un, l'on doit l'aborder en faiſant de pareilles Révérences que celles que l'on a fait en entrant; & en quittant l'on fait deux Révérences en arrière, & d'autres en paſſant, autant que la civilité le permet, ce qui n'a point de limite, car l'uſage du beau Monde eſt le plus grand maître.

CHAPITRE X.

Autre manière de faire la Révérence en paſſant à droite.

SOit dans l'Egliſe ou dans les ruës que l'on ſe trouve, l'on eſt ſouvent obligé de ſaluer au moment que l'on y penſe le moins; ſi c'eſt dans les ruës, l'on ne doit point ſe forcer pour gliſſer le pied, puiſque ſouvent le terrein ne le permet pas, hors que ce ſoit un endroit uni: l'on doit ſeulement fixer de cinq à ſix pas la perſonne que l'on veut ſaluer, en otant ſon chapeau ſans ſe gêner; ſi elle eſt ſur la droite, il faut marcher vis-à-vis d'elle, & avancer le pied gauche à la quatriéme Poſition en avant, & plier un peu la ceinture, & ſe relevant bien modeſtement, le corps repoſé ſur le pied droit pour marcher, & de ſuite le gauche avance.

Si c'eſt ſur la gauche, l'on porte le pied droit à la quatriéme Poſition, & l'on gliſſe le pied gauche à la troiſiéme, qui eſt un pas

de marche, puis ſe relevant ſur le gauche, l'on marche avec le droit.

CHAPITRE XI.

De la manière de faire les trois Révérences devant une Perſonne.

POur marquer beaucoup de reſpect à une Perſonne, ſur-tout lorſqu'elle ſe trouve d'une Naiſſance au-deſſus de la nôtre, l'on doit faire trois Révérences ; mais il faut les faire ſi unies & ſi facilement, qu'elles ne paroiſſent point étudiées, car en donnant trop de diſtance d'un tems à l'autre, l'on paroit guindé, & les Révérences apprêtées. Ayant donc le pied gauche à la quatriéme Poſition, le pied droit doit ſe gliſſer à la premiere Poſition, les yeux fixés ſur la Perſonne que l'on veut ſaluer, plier la ceinture & baiſſant la tête ſe regardant ſur l'eſtomac ; enſuite on releve la tête, & l'on porte le pied droit à la deuxiéme Poſition ou à la quatriéme en arrière, le corps ſur le talon gauche relevé, les genoux bien tendus, & baiſſant la tête, & les mains tombant naturellement, ayant le dedans du chapeau vers le genou, & la vûë fixée ſur l'eſtomac ; enſuite tirant le pied gauche vers le talon droit à la premiere Poſition, & porter le pied gauche en arrière à la quatriéme Poſition, en ſe relevant bien droit, les genoux bien

tendus, le pied gauche rejoignant le pied droit à la premiere Posítion.

Pour la troisiéme Révérence, l'on pose le pied gauche à la deuxiéme ou quatriéme Posítion, le corps sur le genou droit bien tendu, baissant la tête & les bras naturellement, le chapeau comme ci-devant, les yeux sur l'estomac, en glissant le pied droit à la premiere Posítion.

Il y a des Maîtres, qui pour faire faire la Révérence, soit de côté ou en avant, font glisser le pied avant que de baisser la tête; je n'approuverai cette méthode que quand on m'en aura fait connoître l'utilité.

CHAPITRE XII.

De la manière de faire les Révérences croisées.

POur faire la Révérence croisée à droite, le pied gauche doit être à la quatriéme ou cinquiéme Posítion en avant, le corps bien droit reposant sur le pied gauche, portant le droit à la deuxiéme Posítion ou à la quatriéme en arrière, le corps de même en faisant un quart de tour, tournant le pied gauche sur la pointe & le talon bien relevé; ensuite restant ferme, les yeux bien fixés sur la Personne que l'on veut saluer, & en même-tems baissant la tête, & les bras tombant naturellement, glissant le pied à la premiere Posítion, ayant la

tête baiſſée, en même-tems le pied gauche va à la quatriéme Poſition en arrière, & du même-tems relever la tête.

Pour la faire à gauche, le pied droit doit être à la quatriéme ou cinquiéme Poſition en avant, le corps bien droit, repoſant ſur le talon gauche élevé; enſuite le pied gauche à la deuxiéme ou quatriéme Poſition, tournant un quart de tour, la pointe du pied droit tournée & le talon élevé, reſtant ferme, les yeux fixés, comme j'ai dit ci-devant, ſur la Perſonne, enſuite tirant le pied droit à la premiere ou quatriéme Poſition en arrière en ſe relevant.

CHAPITRE XIII.

Des Révérences que l'on doit faire en ſortant d'une Maiſon.

LOrſque l'on ſort d'une Maiſon, & qu'il y a quelqu'un qui vous conduiſe, la politeſſe exige de faire la Révérence; mais elle ſe fait de différentes façons : c'eſt ce que je vais expliquer en peu de mots.

Sortant de la porte, l'on doit d'abord faire face à la Perſonne qui vous conduit, & ſi l'on va à droite, l'on met le pied droit à la deuxiéme Poſition ou à la quatriéme en arrière; mais plutôt à la deuxiéme Poſition qu'à la quatriéme. Etant donc à la deuxiéme Poſition du pied droit, l'on gliſſe le pied gauche à

la premiere ou troiſiéme Poſition, le corps deſſus, on ſe releve droit avec aiſance, ſans paroître gêné; mais comme l'on fait ſouvent deux Révérences, puiſque la politeſſe n'a point de limites, la ſeconde Révérence ſe fait ainſi:

Le pied droit doit ſe mettre à la quatriéme Poſition en arrière, le corps deſſus le pied gauche; enſuite gliſſer à la troiſiéme Poſition, plier la ceinture, ſe regardant ſur l'eſtomac en baiſſant la tête : il faut faire attention de plier la ceinture en même-tems que le pied gauche gliſſe; enſuite il faut ſe relever, le corps repoſé ſur le pied gauche, & marcher du droit.

Si l'on tourne à gauche, on met le pied gauche à la deuxiéme Poſition, le corps deſſus, en relevant le talon droit, & le gliſſant à la premiere juſqu'à la quatriéme Poſition en arrière, en ſe relevant droit; enſuite mettant le pied gauche à la deuxiéme Poſition, le corps deſſus le talon droit relevé, & puis gliſſer le pied droit à la troiſiéme Poſition, la ceinture pliée en même-tems & la tête baiſſée, ſe regardant ſur l'eſtomac, comme il eſt dit ci-devant; enſuite ſe relevant, le corps repoſant ſur le pied droit, l'on doit marcher du gauche.

CHAPITRE XIV.

Où l'on explique l'attitude que l'on doit avoir lorſque l'on eſt aſſis, de même que pour recevoir & donner quelque choſe à quelqu'un.

COmme j'ai promis que dans ce petit Traité je parlerai de tout ce qui eſt néceſſaire aux jeunes gens de ſavoir, avant que de parler de la Danſe, l'on me ſauroit certainement mauvais gré d'avoir omis les contenances qu'une jeune Perſonne doit avoir lorſqu'elle eſt aſſiſe, de même que celle de ſavoir préſenter & recevoir quelque choſe de quelqu'un.

Je commencerai donc par la premiere. Lorſque l'on eſt aſſis, on doit ſe tenir droit ſur ſa chaiſe, ſans ſe balancer ni d'un côté ni d'autre, le corps ferme ſans paroître gêné, la tête bien droite ſans affectation, les pieds tournés en-dehors & placés dans une attitude décente: j'entends à la premiere, troiſiéme ou quatriéme Poſition, les genoux un peu ouverts, ſans s'appuyer ſur le doſſier de la chaiſe; car cela fait déja remarquer un air de familiarité.

Pour préſenter ou recevoir quelque choſe de quelqu'un, étant devant lui, il faut commencer par lever la main droite à la hauteur de l'eſtomac, le bras en rondeur en pliant la ceinture, les yeux fixés ſur la Perſonne qui vous préſente, enſuite ployer le coude en rap-

prochant la main vers l'eſtomac, & ralongeant le bras en ſon premier poſte, l'on donne ou on reçoit le préſent; la main retourne enſuite à ſa premiere poſition, en portant le pied droit en deuxiéme ou quatriéme Poſition, en faiſant la Révérence, pour ſignifier qu'on eſt obligé d'avoir accepté ou reçu le préſent: l'on appelle cette Révérence, la Révérence de remercîment; elle ſe fait comme toute autre, les yeux fixés ſur la Perſonne que l'on ſaluë; mais ils ne doivent l'être qu'avant de ſaluer comme à toute autre Révérence, car il faut faire attention que l'on ne fixe une Perſonne que pour lui adreſſer la Révérence; & que c'eſt pour cette raiſon qu'à toutes les Révérences l'on doit baiſſer la tête & ſe regarder ſur l'eſtomac.

Il y a des Maîtres qui prétendent qu'il ne faut jamais baiſſer la tête lorſque l'on ſaluë, & qui ſe contentent de faire plier la ceinture à leur Ecolier ſans baiſſer la tête; je crois que, ſelon les réflexions que j'ai faites, que cela donne un air trop hardi, & qu'il eſt plus raiſonnable de commencer, lorſqu'on veut ſaluer une Perſonne, de la fixer, enſuite de baiſſer la vûë, & en ſe relevant de la fixer encore, pour lui faire connoître que c'eſt elle que l'on a ſalué. Je peux me tromper; mais je ne ſuivrai jamais que l'uſage du grand-Monde, celui ſurtout de cette Nobleſſe, inſéparable du bon goût.

CHAPITRE XV.

Révérences des Demoiſelles.

JE croirois manquer à ma promeſſe & ſurtout aux Peres & aux Meres qui voudroient tirer quelque utilité de ce petit Livre, en enſeignant eux-mêmes leurs Enfans à faire des Révérences, ſi je ne leur expliquois auſſi la manière de les faire faire aux Demoiſelles.

Manière de placer le corps.

Une Demoiſelle doit être placée à la premiere Poſition, la tête droite, les épaules baſſes, le regard modeſte, les mains placées devant elle, un peu plus baſſes que la ceinture, les pieds bien tournés en-dehors, ſans paroître gênée; de cette Poſition aux quatre autres, qui ſont les mêmes. (*Voyez Chapitre III. des Poſitions du corps*) Enſuite à la marche dont elle doit obſerver le même ordre qu'il eſt dit *au Chapître II.*

Des Révérences.

Les Demoiſelles ont trois Révérences principales, qui ſont : les Révérences addreſſées, les Révérences de paſſage ou de promenade, & les Révérences d'entrée. Il y en a auſſi quelques autres qui dérivent de ces trois; mais que l'uſage du monde enſeigne de même qu'un bon Maître.

Révérence addreſſée.

Pour faire cette Révérence, il faut d'abord placer les pieds à la premiere ou troiſiéme Poſition ; mais la troiſiéme ne donne pas tant de grace que la premiere ; car le pied droit étant croiſé derrière le gauche, ſi l'on plie à cette Poſition, l'on paroit gêné : il eſt facile de s'en appercevoir au genou gauche, qui avance beaucoup plus que le droit, & qui par conſéquent donne à la Révérence un air guindé ; il n'en eſt pas de même à la premiere Poſition, le corps étant mieux dans ſon applomb qu'à toute autre Poſition, l'on plie avec plus d'aiſance ; d'ailleurs, le bas paroiſſant rond, donne plus de grace à une Demoiſelle. Lorſque l'on veut faire une Révérence addreſſée, il faut d'abord faire face à la Perſonne que l'on veut ſaluer, les pieds placés en premiere Poſition, la tête bien droite & les épaules baſſes, les mains, comme j'ai déja dit, placées un peu au-deſſous de la ceinture, & de cette attitude plier, en obſervant que lorſque la Révérence eſt faite à moitié, il faut baiſſer la vûë, pour avoir un air plus modeſte, & en ſe relevant fixer encore la Perſonne que l'on a ſaluée, pour lui faire connoître que c'eſt à elle que l'on a addreſſé la Révérence. (*Voyez Chapitre XIV.*)

Révérence d'Entrée.

Ce qu'on appelle Révérence d'Entrée, n'eſt qu'une ſeule Révérence addreſſée, que

l'on fait en entrant dans un Appartement; mais s'il ſe trouvoit des Perſonnes au-deſſus de notre condition, il en faut faire deux, c'eſt-à-dire, qu'après avoir fait la premiere, il faut porter le pied droit à la deuxiéme Poſition, & gliſſer le pied gauche en premiere ou troiſiéme Poſition, de ſuite plier pour faire la ſeconde Révérence; enſuite faiſant face aux Perſonnes vis-à-vis deſquelles l'on eſt obligé de paſſer, l'on fait des Révérences addreſſées de droit à gauche; car la politeſſe, comme je l'ai déjà dit, n'a point de limite; mais au cas que l'on eut quelque Perſonne à aborder, il lui faut faire les deux premieres Révérences que l'on a fait en entrant.

Révérence de Paſſage.

Cette Révérence ſe fait le plus ſouvent dans les Egliſes & aux promenades; mais le terrein ne permettant pas par-tout de gliſſer le pied avec la même facilité, il faut faire attention de ne point trop appuyer ſur le pied qui doit gliſſer. Je ſuppoſe que le pied droit eſt à la quatriéme Poſition en arrière, le corps poſant par conſéquent ſur le pied gauche, gliſſer le pied droit à fleur de terre juſqu'à la quatriéme Poſition en avant, ce qui formera le pas de marche, en obſervant de tourner un peu le corps du côté des Perſonnes que l'on ſaluë, la tête tournée auſſi de leur côté, le regard fixé comme il eſt dit aux autres Révérences; l'on fait ces Révérences du pied gauche

comme du droit, ſelon les poſitions où l'on ſe trouve, ſoit en quatriéme Poſition du pied droit en avant ou du pied gauche. A l'égard des contenances qu'une Demoiſelle doit avoir lorſqu'elle eſt aſſiſe, (*voyez Chapitre XIV.*) de même que pour préſenter & recevoir. *Idem.*

CHAPITRE XVI.

Sur les Mouvemens en général.

APrès avoir parlé de toutes les Révérences néceſſaires à la Jeuneſſe, pour ſavoir ſe préſenter avec grace, je dois, ſelon ma promeſſe, en venir au Menuet; mais auparavant voyons les diſpoſitions qu'il eſt néceſſaire d'avoir pour le bien danſer, de même que les mouvemens.

Le plus eſſentiel pour ſavoir bien danſer, eſt de ſavoir bien prendre ſes mouvemens; pour les faire juſte, il faut bien les connoître, & il faut en ſavoir le mobile, c'eſt ce que je vais tâcher de faire comprendre, ſuivant les régles de l'Art.

Il y a trois mouvemens, depuis la ceinture juſqu'aux pieds, qui nous font danſer, qui ſont : ceux de la hanche, du genou & du cou-de-pied. C'eſt de ces principaux mouvemens que l'on forme tous les pas de la Danſe; mais ils ne ſont dans leur perfection qu'autant que les jointures ont fait leurs pliées, & qu'ils

ſont revenus dans la ſituation qu'ils étoient avant, c'eſt-à-dire, la jambe tenduë.

Je commencerai donc par l'explication de celui du cou-de-pied ; il y a deux manières de ſe mouvoir, ſavoir, tenſion & extenſion, ſuivant le terme de l'Anatomie, qui eſt ce que nous appellons lever la pointe & la baiſſer ; ſelon moi, je trouve que c'eſt celui qui fatigue le plus, parce qu'il ſoutient tout le poids du corps dans ſon équilibre, auſſi eſt-il des plus néceſſaires pour bien danſer; ce n'eſt que par le plus ou moins de force qu'il poſſéde, que la jambe s'étend avec plus de facilité, ſoit en danſant, ſoit en ſautant, parce que lorſque l'on plie pour ſauter, le cou-de-pied, par ſa force, donne la facilité de ſe relever avec vivacité, & lorſque l'on retombe ſur la pointe, cela vous fait paroître plus léger en danſant. Il y a nombre de pas qu'il faut marcher ſur la pointe, ce n'eſt alors que la hanche qui conduit le pas; mais le cou-de-pied qui ſoutient le corps & qui perfectionne ce pas en le faiſant, fatigue beaucoup plus que la hanche. Le mouvement du genou eſt différent de celui-ci, parce qu'il n'eſt dans ſa perfection qu'autant que la jambe eſt étenduë, & la pointe baſſe, ce qui ſe voit dans les demi-coupés : le genou ſe plie, & la pointe ſe leve un peu ; mais lorſque l'on paſſe le pied & que l'on s'éleve, c'eſt le cou-de-pied qui perfectionne ce pas : ainſi le mouvement du genou eſt inſéparable du cou-de-pied.

Celui

Celui de la hanche eſt très-différent, ſon mouvement eſt plus caché; cependant c'eſt la hanche qui conduit & qui diſpoſe les autres mouvemens, puiſque ni le genou ni le pied ne peuvent tourner, ſi les hanches ne ſont tournées d'abord, puiſqu'elles ſont ſupérieures aux autres jointures. Il ſe fait même des pas où il n'y a que la hanche qui agit, comme dans les battemens terre-à-terre, les entrechats & les autres pas de Balets. Finalement, à tout pas élevé, il n'y a que la hanche qui travaille; ainſi, ni le genou, ni le cou-de-pied ne ſe mouvent point. Mais comme je n'ai entrepris que de donner l'inſtruction de faire les différens pas de Menuet, c'eſt ce qui m'engage de ne pas m'étendre davantage ſur ces pas, qui ſont d'une plus grande exécution.

CHAPITRE XVII.

De la manière de faire les Demi-Coupés.

APrès avoir donné l'éclairciſſement des trois mouvemens, je vais d'écrire la manière de s'en ſervir à propos; comme on ne peut faire aucun pas plié ſans un mouvement du genou, & qu'ordinairement les pas compoſés de pluſieurs pas, ſe commencent par un Demi-Coupé, ſelon le terme de l'Art, n'importe que ce ſoit du droit ou du gauche, puiſqu'il ſe fait d'un pied comme de l'autre; mais

je ſuppoſe que ſe ſoit du droit, il faut avoir le gauche devant à la quatriéme Poſition, le corps poſé deſſus ; enſuite l'on porte le pied droit contre le gauche à la premiere Poſition, & l'on plie également les deux genoux, ayant toujours le corps poſé ſur le pied gauche, le droit en l'air, ſans qu'il poſe à terre ; les deux genoux ſont pliés également & tournés en-dehors, la ceinture ſans être pliée, & la tête en arrière, les épaules baſſes ; de-là l'on paſſe, étant plié, le pied droit devant ſoi, ſans ſe relever à la quatriéme Poſition, & dans le même-tems apporter le corps deſſus en s'élevant ſur la pointe du pied droit, le corps reposant deſſus le pied droit, ce que l'on peut appeller pour lors équilibre, parce que le corps n'eſt ſupporté que d'un ſeul pied ; mais en s'élevant il faut étendre le genou, & de ſuite approcher la jambe gauche auprès de la droite, ſurtout que les deux jambes ſoient bien étenduës lorſque l'on s'éleve ſur la pointe du pied ; & de ſuite on laiſſe poſer le talon à terre, ce qui termine la fin de ce pas, & qui donne la facilité d'en faire autant de l'autre pied, en obſervant les mêmes régles : l'on doit continuer d'en faire pluſieurs de ſuite ſans ſe relâcher de bien plier ſous ſoi & de ſe relever ſur la pointe en étendant les genoux. Chacun de ces Demi-Coupés, ſont des pas eſſentiels pour bien danſer, car ils donnent la facilité d'étendre les genoux, & communiquent de la force au cou-de-pied ; ainſi c'eſt de ce premier

pas que dépend de bien danſer, puiſque ce n'eſt que de ſavoir bien plier & élever qui fait le bon Danſeur.

CHAPITRE XVIII.

Premiere Régle à obſerver.

IL n'y a perſonne qui puiſſe ſe flater de danſer le Menuet parfaitement, puiſqu'il ſe trouve imparfait; cependant il y a des perſonnes qui peuvent le danſer dans ſa grace & régle, ayant été enſeigné dans ſa bonne méthode, & le meilleur Maître peut l'enſeigner dans toute ſa perfection; mais non pas le danſer de même.

Pour le bien danſer, il ne faut faire que deux pas de Menuet à droite, deux à gauche & deux en avant, ſans d'autres pas d'invention, qui ne ſignifient qu'un Menuet brodé; mais comme je l'ai dit ci-devant, cela s'appelle danſer le Menuet noblement.

Le Sr. *Maltere* a beaucoup approuvé le pas grave dans le Menuet; je l'approuve de même; & tous ceux qui connoiſſent la bonne Danſe, ſont de ce ſentiment. Pourquoi? Parce qu'il ne dérange point le corps, & qu'il fait diſtinguer le Danſeur.

J'avouerai cependant, avec pluſieurs Connoiſſeurs, qu'il ne convient pas à tout le monde; car pour le bien faire, il faut être

parvenu au point de danſer le Menuet dans toutes ſes graces, & avec beaucoup de prétentions. J'ai vû danſer des perſonnes qui ſe mêloient de le faire, & qui n'en connoiſſoient ni les principes, ni la grace ; d'autres qui danſoient le Menuet paſſablement, & que le pas grave défiguroit, pour vouloir lui donner trop d'affectation ; il y en a auſſi à qui le pas grave ne va pas du tout, parce qu'ils ont certain air en danſant qui ne convient point à ce pas. Il n'en eſt pas de même du pas de *Marcel*, celui-ci n'eſt pas pour embellir le Menuet ; mais très-commode pour le Danſeur : il eſt même néceſſaire à toute perſonne qui ſe pique de danſer le Menuet de ſavoir ce pas.

CHAPITRE XIX.

Deuxiéme Régle à obſerver.

UN Menuet doit être danſé dans toutes ſes régles, puiſque c'eſt la plus noble de toutes les Danſes ; le corps droit ſans balancement, ni geſte d'aucun membre ; les pointes des pieds en-dehors, avec un air gai, noble & modeſte : le tout naturellement ſans affecter. L'on doit ſe mettre pour commencer, à la premiere Poſition, diſant que le corps eſt entiérement droit de tous les côtés, & que les épaules ſont égales ; les genoux doivent être droits & ſerrés, & les épaules baſſes ; de-là on

ſe trouve prêt à faire la premiere Révérence de face, pour danſer le Menuet.

J'ai connu pluſieurs Maîtres de cet Art, qui font oter le chapeau en commençant la premiere Révérence du Menuet, comme d'autres le font oter à pleine main; d'autres font tenir le chapeau bas de la main gauche: la premiere eſt fort bonne pour le Militaire, la ſeconde n'eſt pas approuvée, & la troiſiéme ſent le Petit-Maître. La vraie méthode & la meilleure, c'eſt de porter la main gauche au chapeau lorſque l'on porte le pied droit à la deuxiéme Poſition, & de lever le chapeau lorſque l'on gliſſe le pied gauche; enſuite on doit faire la deuxiéme Révérence en tournant un quart de tour vers la Demoiſelle, & porter le pied gauche à côté du droit, ſans paroître gêné, à la premiere Poſition; enſuite porter le pied gauche à la deuxiéme Poſition, & gliſſer le pied droit pour faire la deuxiéme Révérence. Il y a des Meſſieurs de cet Art qui enſeignent, lorſque l'on va commencer la premiere Révérence, de prendre la main de la Demoiſelle avant que de la faire, & la tienne juſqu'à que la premiere Révérence ſoit faite; il y a auſſi des Maîtres qui montrent deux pas de côté à gauche, & trois pas de Menuet en avant, & un ou deux à droite: la vraie méthode eſt de ne préſenter la main à la Demoiſelle que lorſque l'on fait le premier pas de Menuet en avant, pour lui laiſſer la liberté de ſe préſenter avec plus de grace.

CHAPITRE XX.

Troiſiéme Régle à obſerver.

QUand il faut faire un pas de Menuet, ſoit de droite ou de gauche, l'on doit faire attention premiérement, que l'on doit plier, & ce plié ſe doit faire le pied plat à terre : j'entends ſur les talons, les genoux & les pieds bien en-dehors; & quand on gliſſe le pied, il faut le faire à fleur de terre, & ſe relever ſur la plante du pied & non-pas ſur la pointe, parce que l'on ne peut pas bien ſerrer les genoux, cela étant trop fatiguant, & auſſi ce n'eſt pas la régle du Menuet. Il faut auſſi obſerver que la ceinture ne ſoit pas pliée, ſoit en avant ou en arrière, cela donne toujours mauvaiſe grace au Danſeur.

CHAPITRE XXI.

De la diſpoſition où l'on doit être pour bien danſer un Menuet.

POur danſer le Menuet, l'on doit ſe préſenter à la premiere, troiſiéme ou quatriéme Poſition, ſelon que le Maître l'enſeigne; mais je dis la premiere Poſition, parce qu'elle me paroit moins gênante que toute autre, &

que d'ailleurs elle préſente le corps en face & ne paſſe aucun défaut ; mais à la troiſiéme, les pieds ſe trouvent croiſés de même qu'à la quatriéme. Ces Poſitions ne nous permettent pas de nous préſenter avec tant de grace que la premiere ; étant donc à la premiere Poſition, le corps doit faire un mouvement ſans ſe gêner, pour ſe tenir bien droit & ferme, l'eſtomac en avant, les épaules bien en arrière, les bras à côté morts, la tête bien droite en regardant fixement devant ſoi, bien rengorgé ; les pieds bien tournés en-dehors, le jarret bien tendu ; étant éloigné d'un pas, marcher arrière l'un de l'autre, oter le chapeau noblement, addreſſant la premiere Révérence à l'Aſſemblée, pour laquelle cette Révérence eſt faite : cette premiere Révérence ſe fait en portant le pied droit à la deuxiéme Poſition ; enſuite gliſſer le pied gauche à la troiſiéme Poſition, pour faire cette premiere Révérence en face ; & puis l'on fait une ſeconde Révérence en tournant un quart de tour, ſans donner la main que lorſque l'on part pour faire le premier pas de Menuet ; au premier mouvement on doit relever le bras droit, & préſenter la main à la Demoiſelle en même-tems que l'on fait le premier pas en avant, en la conduiſant dans le Menuet.

CHAPITRE XXII.

De la méthode la plus facile pour faire différens pas de Menuet.

AYant expliqué assez intelligiblement, comme je crois, la manière de faire les Demi-Coupés, qui font la base & le fondement de différens pas de Menuet, qui est la Danse la plus noble & la plus en usage; je vais en donner la méthode la plus facile pour parvenir à le bien danser. Il faut d'abord savoir que le vrai pas de Menuet est composé de quatre pas, qui, cependant par leurs liaisons, suivant le terme de l'Art, ne font qu'un seul pas; le premier pas est un demi-coupé du pied droit, le second est un demi-coupé du pied gauche, ensuite deux pas marchés, savoir, un du pied droit & un du pied gauche, ce qui s'exécute dans le cours de deux Mesures, dont l'une s'appelle *Cadence*, & la seconde *Contre-Cadence*; pour le comprendre plus facilement, on peut diviser ces deux Mesures en trois tems : le premier tems servira pour le premier demi-coupé du pied droit, le second tems pour le demi-coupé du pied gauche, & le troisiéme tems pour les deux pas marchés, & l'on ne doit pas être plus de tems à les faire que celui qu'on met pour faire un demi-coupé. Le pas de Menuet étant fait, l'on doit observer de poser les talons à terre, en prenant

l'applomb du corps, pour avoir plus de facilité d'en recommencer un autre; pour que l'on me comprenne plus facilement, je m'en vais d'écrire les différens pas de Menuet chacun en particulier.

CHAPITRE XXIII.

Du pas de Menuet en avant.

ON ne doit pas entreprendre de faire d'autres pas de Menuet avant de ſavoir celui qui ſe fait en avant, parce qu'il eſt le plus facile; cependant, c'eſt celui qui demande le plus d'attention; car tout dépend du bon commencement, puiſque c'eſt par lui qu'un Maître doit commencer ſon Ecolier; c'eſt donc ce pas qui nous familiariſe avec ces graces ſi néceſſaires au Menuet; c'eſt lui qui nous place le corps, qui nous inſpire le goût que l'on doit avoir pour la Danſe. Pour le bien faire, il faut ſe placer à la quatriéme Poſition du pied gauche, le corps droit, les épaules baſſes, les pieds bien tournés en-dehors; enſuite l'on fait le premier demi-coupé en gliſſant le pied droit à la quatriéme Poſition, en obſervant que le corps doit repoſer ſur le pied gauche; l'on s'éleve en même-tems ſur la pointe, en étendant les deux jambes près l'une de l'autre, ce que l'on nomme pour lors équilibre; enſuite l'on poſe le talon droit à terre, pour

avoir le corps plus ferme, l'on plie en même-tems & on gliſſe le pied gauche à la quatriéme Poſition, comme l'on a fait du droit ; enſuite marcher les deux autres pas ſur la pointe du pied : un du pied droit & l'autre du gauche, ſe trouvant encore à la quatriéme Poſition, comme quand l'on a commencé ce pas. Il faut obſerver qu'à la fin de ce pas qu'il faut poſer le talon à terre pour avoir plus de fermeté, & qu'il faut auſſi en faire pluſieurs de ſuite pour ſe mettre dans l'habitude de les faire ſans peine. Il ſe fait encore un autre pas de Menuet en avant; mais bien plus difficile que le premier; cependant j'en donnerai une idée, en avertiſſant qu'il n'eſt plus d'uſage. Ce pas de Menuet ſe fait ayant le pied droit à la quatriéme Poſition en arrière, le corps repoſant ſur le pied gauche, & le talon droit levé on le porte près du gauche en pliant, les genoux ouverts, les deux talons à terre; en même-tems l'on gliſſe le pied droit à la quatriéme Poſition, & l'on porte auſſi en même-tems le pied gauche à la premiere Poſition à côté du droit, les deux genoux ſerrés; enſuite on tombe ſur les deux talons en pliant, l'on gliſſe le pied gauche à la quatriéme Poſition, puis on ſe releve, la jambe tenduë, l'on marche un pas du pied droit & un autre du gauche, en faiſant attention de marcher ſur le fort du pied, pour avoir plus de fermeté.

CHAPITRE XXIV.

Du pas de Menuet à droite.

LE pas de Menuet à droite ſe fait de pluſieurs façons, comme le pas de Menuet en avant, & pour contenter les curieux j'en donnerai l'explication.

Le pas de Menuet à droite, eſt le pas le plus difficile du Menuet & le plus beau, tout autre pas couvre toujours quelque défaut; mais celui-ci n'en ſouffre point : c'eſt à ce pas où l'on peut remarquer ſi un Danſeur a toute la grace que le Menuet demande. La premiere méthode pour faire le pas de Menuet à droite, eſt de faire un demi-coupé du pied droit & un du gauche; enſuite un pas marché du pied droit ſur la pointe, & les jambes étenduës; à la fin de ce pas on laiſſe doucement poſer le talon droit à terre pour laiſſer plier ſon genou, qui par ce mouvement fait plier la jambe gauche, qui ſe paſſe en avant en faiſant un demi-coupé, qui eſt le troiſiéme mouvement de ce pas de Menuet & ſon quatriéme tems.

Mais ce pas ne convient pas à tout le monde, parce qu'il faut poſſéder beaucoup de force dans le cou-de-pied; c'eſt pourquoi on en a adouci l'uſage, en ne faiſant faire que deux mouvemens : cette méthode eſt plus facile que la premiere, & le pas ſe trouve plus

brillant. Pour le bien faire, voici comme il faut s'y prendre : il faut premiérement placer le pied droit à la troiſiéme Poſition ou à la cinquiéme ; mais plûtôt à la troiſiéme qu'à la cinquiéme, car le corps étant mieux dans ſon applomb en troiſiéme Poſition qu'en cinquiéme, il eſt plus facile de faire ce pas avec grace que ſi l'on étoit en cinquiéme Poſition ; le pied droit étant donc devant le gauche à la troiſiéme Poſition ſur la plante des pieds, le corps poſé ſur le gauche ; pour commencer le pas de Menuet l'on plie ſous ſoi, les deux talons à terre, les deux genoux en-dehors, le corps poſé ſur le pied gauche ; de-là l'on gliſſe le pied droit en deuxiéme Poſition ſur la plante du pied, les genoux roides ; puis en même-tems on gliſſe le pied gauche juſqu'à peu-près la premiere Poſition, ce qui s'appelle ſoûtenir le pas ; mais il faut obſerver que les genoux ſoient ſerrés, les pieds ſur la plante, le corps repoſant ſur le droit, l'on tombe les deux talons à terre en pliant, les deux genoux ouverts, l'on gliſſe le pied gauche à fleur de terre à la cinquiéme Poſition en arrière, & l'on ſe releve, les deux genoux ſerrés, les deux pieds emboités ; l'on marche le pied droit à la deuxiéme Poſition ſur la plante du pied, pour avoir plus de force ; enſuite on laiſſe ſuivre le gauche à la troiſiéme Poſition ou à la cinquiéme, ſelon que le Maître l'enſeigne : ce pas étant fini, l'on tombe ſur les talons, pour avoir plus de facilité d'en recommencer un autre.

CHAPITRE XXV.

Du pas de Menuet à gauche.

LE pas de Menuet à gauche demande autant d'attention que tout autre pas de Menuet; pour le faire, il faut être placé, ſelon quelques Maîtres, à la cinquiéme Poſition du pied droit, & ſelon d'autres, qui ſont en plus grand nombre, à la troiſiéme; je me décide pour les derniers & l'enſeigne de même. Pour faire le pas de Menuet à gauche, il faut donc ſe placer à la troiſiéme Poſition du pied droit, les genoux ſerrés, le corps poſé ſur les deux plantes des pieds; ainſi pour commencer ce pas, on doit tomber ſur les deux talons en pliant, les deux genoux ouverts; de-là gliſſer le pied droit à la quatriéme Poſition en avant; enſuite laiſſer tomber le talon droit à terre, le corps repoſant ſur le pied droit, gliſſer le pied gauche à fleur de terre à la ſeconde Poſition, le corps poſé deſſus, le genou tendu, marcher enſuite deux pas, un du pied droit à la cinquiéme Poſition en arrière, & l'autre du gauche à la deuxiéme Poſition, le corps repoſé deſſus, le talon droit relevé prêt à partir pour faire le ſecond pas à gauche.

Pour commencer le ſecond pas à gauche, il faut tomber ſur les talons, le corps droit repoſant ſur le pied gauche, les genoux bien ou-

verts, la ceinture ſans être pliée, les pieds bien tournés en-dehors ſans paroître gêné; de-là on gliſſe le pied droit à la cinquiéme Poſition en arrière; enſuite l'on ſe releve ſur le pied droit, & on porte le pied gauche à côté du droit à la premiere Poſition, ſe relevant ſur les deux plantes des pieds, le corps poſé ſur le droit, le demi-coupé eſt fini; puis enſuite l'on tombe ſur les deux talons, toujours à la premiere Poſition, les genoux bien en-dehors, gliſſer le pied gauche à la deuxiéme Poſition, & l'on ſe releve deſſus, les genoux roides; l'on porte enſuite le pied droit à la cinquiéme Poſition en arrière, & puis marcher un pas du pied gauche à la deuxiéme Poſition, le corps poſé deſſus, le talon droit bien relevé. Voilà le pas de Bourré fini.

Il y a beaucoup de Maîtres qui ne font pas porter le pied gauche à côté du droit au premier tems de ce pas de Menuet; j'approuve cette méthode, car ſelon moi, ce mouvement ne ſert qu'à déranger le corps, & rendre ce pas plus difficile.

Pour le faire avec plus d'aiſance, il faut tomber ſur les talons & gliſſer le pied droit à la troiſiéme Poſition, ſe relever ſur la plante des pieds, les jambes bien étenduës l'une contre l'autre, le corps dans ſon applomb; voilà le demi-coupé fini; enſuite l'on retombe ſur les deux talons, toujours à la troiſiéme Poſition, & gliſſer le pied gauche à la deuxiéme Poſition, & marcher deux pas, le premier du

pied droit à la cinquiéme Position en arrière, & le second du pied gauche en deuxiéme Position.

CHAPITRE XXVI.

Pour danser le Menuet selon la bonne méthode.

APrès avoir parlé de plusieurs pas qui composent le Menuet, voici la manière de les mettre en usage pour les assembler & figurer cette Danse.

Il faut d'abord se placer à la premiere Position, comme j'ai dit ci-devant, ayant la Demoiselle sur sa droite; ensuite l'on fait la premiere Révérence en face, & la seconde en tournant un quart de tour du côté de la Demoiselle.

De-là l'on fait un pas de Menuet à droite, ensuite un ou deux en avant, à proportion de la grandeur de la place où l'on danse, en conduisant la Demoiselle par deux pas de Menuet à droite, l'épaule droite bien effacée; ensuite l'on fait deux pas de Menuet à droite & deux pas de Menuet à gauche, faisant face à la Demoiselle, sans effacer aucune épaule; mais au premier pas en avant il faut bien effacer l'épaule droite, pour donner la liberté à la Demoiselle de passer facilement.

Le deuxiéme pas en avant se fait en demi cercle. Lorsque l'on fait le premier pas de Me-

FIN

nuet à droite, il faut faire attention d'avoir les yeux fixés sur la Demoiselle, sans tourner la tête; mais au deuxiéme il la faut tourner sur la gauche pour regarder plus aisément la Demoiselle, ce qui donne bonne grace au Menuet. Au second pas qui se fait en revenant à gauche, il faut tourner la tête à droite, & lorsque l'on fait le second pas en avant, qui se fait en tournant, il faut la tourner à gauche; ces coups de tête donnent fort bonne grace au Menuet quand ils ne paroissent point affectés; il faut attendre aussi que ce soit la Demoiselle qui présente la main la premiere.

CHAPITRE XXVII.

Suite du Menuet, & la manière de conduire les bras.

LA manière de conduire les bras avec grace dans le Menuet, est aussi nécessaire que celle des pas, parce que ce sont eux qui accompagnent le corps & en font tout l'ornement. Ainsi, les bras doivent être placés à côté du corps, les mains ni ouvertes ni fermées; les bras ainsi posés, on les laisse tomber presque dessus l'extrêmité des poches de l'habit, en faisant le premier demi-coupé du pied droit, & les mains en-dedans; mais du même tems en prenant le second mouvement du pied gauche, les coudes se plient imperceptiblement

en levant les mains, on les ouvre très-doucement en les étendant avec grace juſqu'à la fin de ce pas de Menuet, ce qui ſe continuë dans le courant de chaque pas de Menuet que l'on fait, ſoit en avant ou de côté; l'on doit faire attention que ces mouvemens ſe ſuccédent l'un à l'autre & n'en compoſent qu'un ſeul dans l'étenduë d'un pas de Menuet.

CHAPITRE XXVIII.

Suite du Menuet pour préſenter la main.

POur préſenter la main, il faut relever le bras droit tendu en rondeur à côté de ſoi; au commencement du deuxiéme pas à gauche & au premier en avant, il faut plier le coude, la main vers l'eſtomac; enſuite redeplier le bras en rondeur en prenant la main de la Demoiſelle, au deuxiéme tems du premier pas en avant; enſuite l'on fait deux pas de Menuet à droite, & l'on préſente la main gauche : il faut faire la même choſe pour préſenter les deux mains.

CHAPITRE XXIX.

De la manière de ſe conduire avec politeſſe dans les Bals réglés.

COmme je me ſuis propoſé dans tout ce Traité de montrer à la Jeuneſſe la manière de ſe conduire dans les endroits où l'uſage du beau monde l'appelle, & que le Bal donne une certaine liberté pour la facilité que tout le monde a de s'y introduire, & qu'il s'y gliſſe nombre de perſonnes dont la plûpart enflés de je ne ſçai quelle naiſſance ou de quel rang, mais peu civiliſées, prennent cependant des licences qui en dérangent tout le bon ordre.

C'eſt à cette occaſion que je mets ici les cérémonies qu'il faut obſerver, afin que du moins elles préviennent en leur faveur, par une noble politeſſe. Comme dans tous les Bals il doit y avoir un Roi & une Reine, pour ſuivre la régle du Bal, ce ſont eux qui doivent danſer le premier Menuet; & lorſque le premier Menuet eſt fini, la Reine convie un autre Cavalier de venir avec elle, & après qu'ils ont danſé, le Cavalier reconduit la Reine & lui demande poliment qui elle ſouhaite qu'il prenne pour danſer; enſuite après avoir ſalué la Reine, il doit faire la Révérence à la Perſonne avec laquelle il doit danſer.

Mais ſi la Perſonne que l'on convie parloit

à quelqu'un & qu'elle ne vienne pas auſſi-tôt, il faut ſe tranſporter à l'endroit de la Salle où l'on commence à danſer & l'attendre, & être attentif lorſque cette Demoiſelle vient, de la laiſſer paſſer devant ſoi : ce ſont des attentions que la vie civile veut que l'on obſerve ; & lorſque l'on a fini le Menuet ou autre Danſe, l'on doit faire en finiſſant une pareille Révérence que celle que l'on a fait en commençant ; mais indépendamment de celle-là le Cavalier doit reconduire ſa Dame dans l'endroit où il l'a convié à danſer, ou un autre commode pour pouvoir s'aſſoir. S'il arrivoit qu'un autre Cavalier prit tout de ſuite la même Dame pour danſer, alors il faut faire une Révérence en arrière pour la remercier.

Mais ſi l'on vient vous prendre lorſque vous êtes engagé, il faut aller convier la Perſonne qui vous a prié en premier lieu, autrement c'eſt un manque de ſavoir vivre des plus groſſiers : cette régle eſt également pour les Dames.

De même que lorſque l'on vient vous prier pour danſer, il faut vous tranſporter à l'endroit où l'on commence la Danſe, & faire les Révérences que l'on doit faire avant de danſer ; mais ſi l'on ne ſçait pas danſer, il faut faire ſes excuſes, ſoit ſur le peu d'uſage que l'on en fait, ou ſur le peu de tems qu'il y a que l'on apprend ; ainſi ces deux Révérences finies, l'on reconduit la Dame à ſa place, & on la remercie bien poliment : enſuite l'on va faire une Révérence à une autre Demoiſelle pour la

convier de venir faire la Révérence avec vous, afin de ne point déranger l'ordre du Bal; mais ſi l'on vous preſſoit, quelque inſtance que l'on vous fit, ayant refuſé une fois, il ne faut pas danſer de tout le Bal, parce que ſe ſeroit offenſer la Perſonne qui vous a prié auparavant : ce qui ſe doit obſerver d'un Sexe comme de l'autre; comme auſſi ceux qui ont la conduite d'un Bal doivent être attentifs que l'on ne danſe point trop de Contredanſes, parce que les gens d'un certain âge n'en danſe preſque pas, & cela peut occaſionner du mécontentement; comme auſſi lorſqu'il arrive des Maſques de les faire danſer les premiers, afin qu'ils prennent ceux de leur compagnie de ſuite. On doit faire honneur préférablement aux Maſques; car très-ſouvent ce déguiſement cache des Perſonnes du premier rang.

Quand aux Aſſemblées qui ſe font dans les Familles, & qui ordinairement ne ſont compoſées que de parens & d'amis, on doit obſerver preſque la même cérémonie que dans les Bals, qui eſt de ſavoir inviter une Perſonne pour danſer, en lui faiſant une Révérence à propos, & d'être attentif de lui rendre le réciproque.

Je recommande ſur-tout à cette Jeuneſſe, pour qui très-ſouvent l'on fait ces ſortes d'Aſſemblées, d'obſerver les régles que leurs Maîtres doivent leur avoir enſeignées, afin de ſe faire honneur de l'éducation qu'ils reçoivent.

CHAPITRE XXX.

LEs Danſes les plus en uſage, tant en France qu'en Allemagne, ſont premiérement le Menuet, comme la plus noble de toutes les Danſes, enſuite les Contredanſes Françoiſes en Cadrille, & les Colonnes Angloiſes.

L'on danſe auſſi en Allemagne certaines Danſes à deux, que l'on nomme *Allemandes*; mais qui n'ont point de rapport avec la bonne Danſe. Pour les danſer, l'on ne fait que des pas de fantaiſie. Ces Danſes tourmentent beaucoup le corps, & même le déplace; je ne conſeillerai jamais à une jeune Perſonne de les danſer. Pour les apprendre, *il ne faut point de* Maître, la figure de ces Danſes ne conſiſte que dans pluſieurs tours faits de différentes façons. J'ai vû cependant quelques Perſonnes les danſer avec beaucoup d'aiſance; mais j'attribuai les applaudiſſemens qu'elles recevoient aux graces naturelles dont elles étoient doüées. J'eſtime mieux les *Polonoiſes*; elles ont un certain rapport avec la bonne Danſe, qu'il eſt difficile d'attraper. D'ailleurs, elles ſont plus graves, & il y a des pas figurés que l'on ne peut ſe diſpenſer de faire, à moins de les rendre ridicules : les airs en ſont charmants, & les figures paſſables; cependant je ſerois charmé

qu'il prit envie à quelque Maître de les mettre en *Corographie*, de même que les *Allemandes*. Pour les Contredanſes Angloiſes, tout le monde convient qu'elles ſont amuſantes; l'on n'en danſe preſque pas d'autre à préſent. Je dirai cependant que l'on a eu grand tort d'en mettre en Cadrille, ce goût n'eſt pas Anglois, le véritable eſt la Colonne : il eſt vrai que l'on appelle Contredanſes Angloiſes certains airs forgés, qui n'en n'ont ni le goût ni la figure. J'ai vû pluſieurs Recüeilles de Contredanſes appellées Angloiſes, qu'à peine il s'en trouvoient trois ou quatre de véritables.

Meſſieurs les Anglois ſont ſurpris de nous voir danſer leurs Contredanſes avec ſi peu de régularité, & de ne point trouver ces *hays*, ces *dos-à-dos*, & ces *chaînes quarrées*, qui ſont chez eux tout l'ornement des Contredanſes. Nous n'avons rien de tout cela, & toutes nos Contredanſes que nous nommons Angloiſes, ne conſiſtent que dans la chaîne & demi-chaîne, huit en-dedans & huit en-dehors, un croiſé de deux couples, & quelques ronds; en danſeroit-on deux mille, c'eſt toujours à peu-près la même figure : la différence ne ſe trouve que dans les airs. Pour les Cadrilles, que l'on nomme auſſi Angloiſes, pluſieurs Perſonnes les danſent avec le pas Anglois de deux tems; ce n'eſt cependant pas-là la régle du Cadrille; l'on doit ſe ſervir des pas qui ſe font dans les Contredanſes Françoiſes. Je donnerai l'expli-

cation de ces pas dans un autre Ouvrage que je me propoſe de mettre au jour dans quelques mois, de même que de différens pas de Balet. J'ajouterai à la fin de cet Ouvrage un Recüeil de cent Contredanſes Françoiſes & Angloiſes.

FIN.